

M. CRUICKSHANK: M. Crawford a dit que les syndicats ouvriers refuseront leur collaboration. Dans ce cas, il me semble qu'il appartient aux industriels de les obliger à collaborer avec eux.

Le TÉMOIN: Ce n'est pas tout à fait cela. Il ne s'agit pas tant de mauvaise volonté de la part des industriels et des hommes de métier que d'une conviction ancrée chez eux et qui se fonde sur leurs opinions et leur expérience personnelle.

*M. Cruickshank:*

D. Si je comprends bien, monsieur Crawford, les syndicats ouvriers ont, apparemment, convenu de collaborer avec les autorités. Si les sociétés de construction navale ne peuvent se rendre compte de l'état d'urgence dans lequel nous nous trouvons maintenant, il est grand temps de le leur faire savoir et de les amener à prendre à leur service un certain nombre d'apprentis, bon gré mal gré.—R. Je dois vous dire que ce n'est pas comme cela que nous nous y prenons.

M. MACKENZIE (Neepawa): Il ne suffit pas de parler de l'importance de l'industrie de la construction navale pour obtenir des résultats.

M. GREEN: M. Crawford vient de nous dire qu'il est impossible de faire face aux nécessités de l'heure avec les méthodes actuellement en usage.

Le TÉMOIN: Non, monsieur. Si j'ai dit cela, je désire que ce soit biffé du compte rendu. Je n'ai pas dit que c'était impossible.

M. GREEN: Vous avez dit que la cadence à laquelle s'exécute le programme de formation de ces industriels devrait être considérablement accélérée.

Le TÉMOIN: A mon avis, il faudrait presser le mouvement relativement à la formation donnée aux apprentis dans les chantiers maritimes.

M. MACKENZIE (Neepawa): Le témoin n'a pas dit "considérablement", non plus.

Le TÉMOIN: Si nous voulons que se réalise le programme de construction prévu.

Le PRÉSIDENT: A mon avis, ce n'est ni à M. Crawford ni à nous à répondre à cette question.

M. CRUICKSHANK: Certains membres du Comité diffèrent d'avis à ce sujet, et ils sont seuls en mesure de concilier leurs opinions divergentes.

Le PRÉSIDENT: Nous ne pouvons rien décider à ce sujet.

M. CRUICKSHANK: Si j'ai bien compris ce qui a été dit, le témoin a déclaré, sauf erreur, que l'état d'urgence actuel donnerait lieu à une rareté de main-d'œuvre. N'avez-vous pas dit que l'industrie aura besoin d'un nombre accru de techniciens?

Le TÉMOIN: En effet, les spécialistes en construction navale se font rares.

*M. Cruickshank:*

D. Je puis me tromper, mais vous avez dit, ce me semble, que l'industrie de la construction navale—je ne vise ici aucun chantier en particulier—ne dispose pas d'un nombre suffisant d'apprentis pour faire face à la situation et qu'il lui faudra augmenter considérablement ce nombre.—R. Je suis d'avis que c'est indispensable pour répondre aux besoins immédiats de l'industrie. Les apprentis et les ouvriers compétents ne se forment pas en un jour.

M. CRUICKSHANK: En ce cas, il faut sans délai accélérer l'exécution du programme de formation pour répondre aux exigences futures. Naturellement, on ignore jusqu'à quel point la demande se fera sentir.

M. MACKENZIE (Neepawa): La formation d'apprentis dans les métiers de la construction navale prend-elle autant de temps que la formation d'apprentis dans d'autres métiers spécialisés? Je sais qu'on ne peut pas accomplir beaucoup